



# ÉCOLE SÉCURITÉ

L'ÉCOLE DE RÉFÉRENCE EN SÛRETÉ SÉCURITÉ

## Service sécurité incendie et assistance à personne (SSIAP 1)



### PRE REQUIS

- Évaluation de la capacité à retranscrire des anomalies sur une main courante
- Aptitude médicale ( Certificat - 3 Mois )
- PSC1 - 2 ans, soit AFPS ou SST validé ou en cours de validation
- Habilitation électrique validée ou en cours de validation

### OBLIGATION REGLEMENTAIRE

L'Agent de Sécurité attaché à la sécurité dans les ERP ou IGH doit être titulaire de la qualification SSIAP 1 arrêté du 2 mai 2005, article R122-17 du code de l'habilitation et de la construction.

### OBJECTIFS

Acquérir une instruction technique spécialisée en matière de prévention, de détection et de lutte contre l'incendie et d'entretien des moyens de secours.

Se préparer à l'examen en vue d'obtenir le certificat de qualification d'agent de sécurité incendie SSIAP 1

### DURÉE DE LA FORMATION

67 heures (hors examen et temps de déplacement)

### PUBLIC CONCERNÉ

Personnes désirant travailler dans un ERP ou IGH

### ACCESSIBILITE PSH

Nous consulter

### NOMBRE DE STAGIAIRES PAR SESSION

Minimum: 5  
Maximum: 12

### LIEU

A définir

# PROGRAMME

## THEORIQUE

- Le feu et ses conséquences
- La sécurité incendie ( desserte des batiments, cloisonnement d'isolation des risques, évacuation du public, désenfumage, éclairage de sécurité, présentation des différents moyens de secours)
- Installations techniques ( ascenseur, système de sécurité incendie)
- Rôles et missions des agents de sécurité incendie (consignes de sécurité, poste de sécurité, rondes et surveillance, sensibilisation des occupants)

## PRATIQUE

### VISITE

Deux visites sont prévues dans des ERP.

### MISE EN SITUATION

Dans des les ERP il y aura des mises en situation d'intervention. L'évaluation se fera dans les lieux.

**UNE ATTESTATION DE FORMATION EST  
REMISE A CHAQUE STAGIAIRE**